

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour réserver un emplacement :

Afin de connaître nos disponibilités, nous vous remercions de nous contacter par mail ou par téléphone ou de consulter notre planning en ligne.

Votre réservation deviendra définitive si elle est accompagnée du contrat correspondant à votre demande et avec votre acompte de 30% ou après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne avec votre acompte.

Nous maintenons votre option durant une semaine.

Au-delà de ce délai, sans nouvelle de votre part, nous libérons votre emplacement. Vous pouvez imprimer notre contrat d'emplacement à l'aide du lien ci-dessous. A réception de votre contrat et de l'acompte, nous vous confirmerons votre réservation par courrier ou par mail.

Le solde de la réservation pour l'emplacement sera à régler à votre arrivée.

Concernant les séjours sans réservation :

Du 13/07 au 22/08, les séjours sur les emplacements sont à régler dès votre arrivée.

Il n'y a pas de remboursement en cas de départ anticipé pour les emplacements.